

## ***Procès-verbal du Conseil Municipal***

### ***Réunion du 11 Avril 2025 COMMUNE DE BRESSOLLES***

***L'an deux mil vingt-cinq, le 11 avril 2025 à 19 heures 00 les membres du Conseil Municipal légalement convoqué ; se sont réunis dans la salle de la mairie de Bressolles sous la Présidence de Madame Andrée RACCURT, Maire***

***En exercice : 13***

***Présents : 11***

***Votants : 13***

***Date de la convocation : 06 avril 2025***

***Etaient Présents : M. Christian GOUVERNEUR, M. Bernard LAVIRE, Mme Isabelle RACCURT, M. Alain BRET, Mme Laurence FALCOZ, M. Jean-Pierre PERROT, Mme Maria JEANNEY, Mme Anne-Laure BRUNET, M. Serge DELORME.***

***Absents Excusés : Jérôme LAVIRE (Pouvoir I. RACCURT), Dominique RACCURT (Pouvoir C. GOUVERNEUR)***

***A été élu secrétaire de séance : Monsieur Alain BRET***

### ***ORDRE DU JOUR***

- Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 18 mars 2025.
- Contrat pour la mise en place de la défense Incendie Extérieure (DECI).
- Contrat de location et maintenance de la téléphonie et internet fibre.
- Vote des taux d'imposition de la fiscalité directe locale pour 2025.
- Vote du budget primitif 2025.
- Amélioration thermique et acoustique de la cantine scolaire : demande de subvention à la Région AURA.
- Amélioration thermique et acoustique de la cantine scolaire : demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (Etat).
- Comptes rendus de réunions.
- Questions diverses.

### ***Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 18 mars 2025***

- *Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.*
- ***2025/06 Contrat de mise en place de la Défense Extérieure contre l'Incendie DECI***

***Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la réglementation récente en matière de défense contre l'incendie vient renforcer les obligations et les pouvoirs du Maire. Elle précise les rôles respectifs des communes et des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) et informe de l'obligation pour la commune de mettre en place un Schéma de Défense Extérieure Contre l'Incendie***

(SCDECI). Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la proposition de l'entreprise GEOCODA d'un montant de 3 798,00 € HT.

**2025/07 Contrat de location de maintenance de la téléphonie et Internet fibre**

Après étude et réalisation de plusieurs devis pour équiper les bâtiments communaux d'accès internet fibrés et de matériels d'abonnements de téléphonie adaptés aux besoins des services un contrat avec l'entreprise CELAHO est proposé. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le contrat de location maintenance et configuration de l'entreprise CELAHO pour un coût mensuel TTC de 412,00 €.

Bâtiments concernés : mairie, école, cantine et périscolaire.

**- 2025/08 Vote des taux d'imposition de la fiscalité directe locale pour 2025**

Madame le Maire présente l'assemblée délibérante l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025. Les bases prévisionnelles et le produit fiscal attendu sont :

Taxe foncière (bâtie)  $1\,468\,000 \times 27.52\% = 403\,994$

Taxe foncière (non bâtie)  $31\,200 \times 46.22\% = 14\,421$

Taxe d'habitation (THRS)  $47\,100 \times 11.06\% = 5\,209$

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

Considérant l'évolution des bases 2025 ;

Considérant que le produit attendu est suffisant pour l'équilibre du budget 2025 mais trop faible pour faire face aux hausses des frais de fonctionnement et aux investissements en cours et à venir ;

Considérant les baisses des dotations de l'Etat ;

Décide d'augmenter les taux comme suit :

Taxe foncière (bâtie) 28.07 %

Taxe foncière (non bâtie) 47.14 %

Taxe d'habitation (THRS) 11.28%

**2025/09 Vote du budget primitif de l'exercice 2025**

Madame le Maire présente à l'assemblée délibérante le budget primitif 2025 qui s'équilibre en section de fonctionnement à 1 050 685,69 € et à 692 837,73 € en section d'investissement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif de l'exercice 2025 tel que présenté et équilibré à 1 050 685,69 € en section de fonctionnement et à 692 837,73 € en section d'investissement soit un budget total de 1 743 523,42 €.

Les principaux programmes d'investissement sont :

- La rénovation partielle de la cantine scolaire.
- L'aménagement du cœur de village et l'apaisement des liaisons douces.
- La poursuite des travaux de voirie sur le territoire de la commune.
- Les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation de régularisation d'alignements.

**2025/10 Amélioration thermique et acoustique de la cantine scolaire : demande de subvention à la Région AURA**

Madame le Maire informe l'assemblée que le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes accompagne les projets des collectivités locales qui souhaitent développer leur attractivité et répondre aux besoins de la population. Elle précise que les travaux de rénovation partielle de

*la cantine scolaire sont éligibles au dispositif Contrat Région. Le coût total du projet est estimé à 165 835,38 € HT. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après présentation du plan de financement sollicite l'appui financier de la Région au taux le plus élevé possible et autorise Madame le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional Auvergne-Rhône.*

**2025/11 Amélioration thermique et acoustique de la cantine scolaire : demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (Etat)**

*Madame le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de la réalisation de projets d'investissement, l'Etat propose des aides aux collectivités territoriales dans le domaine de la rénovation des bâtiments communaux. Elle précise que les travaux de rénovation partielle de la cantine scolaire sont éligibles à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR). Le coût total du projet est estimé à 165 835, 38 € HT. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après présentation du plan de financement sollicite l'appui financier de l'Etat et autorise Madame le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR.*

**Comptes Rendus de réunions.  
Questions Diverses.**

***Questions diverses.***

*Début de séance 19h30*

*Fin de séance 21h20*